

Séance publique du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Vendredi 8 avril 2022
Budget primitif 2022

Discours introductif de Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine

Mes chers collègues,

Nous en venons à présent à l'examen du budget primitif pour l'année 2022, marqué par une triple ambition, conformément aux orientations que je vous ai présentées en février lors de notre Débat d'orientation budgétaire : solidarité, attractivité et développement durable.

Ambition de solidarité, d'abord, qui se traduit par des crédits de fonctionnement à hauteur de 949 M€ pour l'action sociale, en hausse de 22 M€ par rapport au compte administratif 2021 que nous venons d'approuver. Je veux le souligner d'emblée : cela représente 58% de nos dépenses réelles de fonctionnement (c'est-à-dire hors dette, FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources), THD et dotations aux provisions).

Cette nouvelle augmentation témoigne du volontarisme de notre politique sociale : nous avons su mobiliser des moyens exceptionnels pour aider nos concitoyens à faire face à la crise sanitaire – à hauteur, je le rappelle, de plus de 120 M€ sur les exercices 2020 et 2021 – et, à présent que ces mesures d'urgence n'ont plus lieu d'être, nous renforçons de façon durable nos dispositifs pour agir efficacement, au plus près des besoins des publics vulnérables, et nous misons sur l'innovation pour continuer d'améliorer la qualité de l'accompagnement que nous proposons aux Alto-séquanais.

Ainsi, nous consacrons 213 M€ à la protection de l'enfance, 187 M€ à l'accompagnement des personnes handicapées, et 145 M€ à nos politiques en faveur de l'autonomie des personnes âgées.

Dans ce domaine, le BP porte des mesures fortes et, sauf à tordre la vérité des chiffres et à nier la réalité des actions que nous mettons en œuvre, je ne vois pas comment l'on peut parler – comme certains ont pu le faire – de désengagement de notre Département. Jugez plutôt :

- Pour le maintien à domicile, nous augmentons de 10% les crédits – qui passent de 63 M€ en 2021 à 69 M€ en 2022 –, et nous voulons proposer aux SAAD une démarche de contractualisation visant à la fois à améliorer la qualité des services proposés et à revaloriser les métiers de l'aide à domicile ; dans ce cadre, nous prévoyons d'attribuer un financement horaire spécifique de +3 € en moyenne aux SAAD qui s'engageront dans cette démarche, sans répercussion sur le reste à charge des usagers.
- En ce qui concerne l'accueil en établissement, les crédits inscrits au titre de l'ASH et de l'APA augmentent de 2,5% – hors mesures exceptionnelles – et, au-delà de cet effort en fonctionnement, je vous ai indiqué le programme ambitieux que nous portons, en investissement, pour inventer l'EHPAD de demain et améliorer les conditions de vie des Séniors – là encore, sans augmentation du prix de journée pour les résidents – avec une première enveloppe pluriannuelle de 20 M€.

Pour l'ensemble de nos concitoyens, nous savons combien est centrale la question du logement, d'autant que nous faisons face, dans les Hauts-de-Seine comme dans l'ensemble de la petite couronne, à un manque de logements pour répondre aux besoins. C'est pourquoi, avec ce BP, nous donnons à la politique du logement dans notre département une nouvelle impulsion, en activant trois leviers complémentaires :

- Premier levier : le dispositif « Quartier d'avenir », mis en place l'année dernière et doté de 150 M€, en faveur du renouvellement urbain.
- Deuxième levier : l'Office départemental, Hauts-de-Seine Habitat, auquel nous accordons des moyens renforcés, non seulement pour améliorer et rénover le patrimoine existant – avec une hausse de 50% de la subvention annuelle portée à 12 M€ –, mais aussi pour augmenter l'offre de logements et favoriser la mixité sociale. C'est en effet pour soutenir la construction de 10.000 logements en 10 ans que nous procédons à l'acquisition de titres participatifs émis par l'Office à hauteur de 70 M€, avec une stratégie de développement autour de 3 axes :
 - 1) investir prioritairement dans les communes SRU ;
 - 2) augmenter l'offre de logements locatifs intermédiaires ;
 - et 3) relancer une véritable politique d'accession sociale à la propriété.
- Ce qui me conduit au troisième levier que nous voulons activer, à savoir le renforcement de nos dispositifs d'aide à l'amélioration et à l'adaptation de l'habitat privé. Notre politique du logement ne saurait être limitée au seul logement social et, comme nous l'avons fait pour le FSL, je veux simplifier les procédures et relever les plafonds de ressources pour être éligible à nos dispositifs, de manière à mieux accompagner les ménages modestes, les catégories moyennes et les familles, soutenir les travaux d'amélioration de la performance énergétique du parc privé, et faciliter le maintien des personnes âgées chez elles. Le détail de ces mesures vous sera présenté lors de la prochaine réunion de la Commission permanente, en mai.

Au total, ce programme d'actions en faveur de l'habitat et de la rénovation urbaine mobilisera près de 102 M€ en 2022.

Mes chers collègues, au-delà du versement des allocations individuelles de solidarité – auxquelles nous consacrons un tiers de notre budget social, avec 320 M€ de crédits inscrits – l'ambition de solidarité qui nous anime vise, plus largement, à assurer la cohésion de notre territoire et à tout mettre en œuvre pour donner à nos concitoyens la possibilité d'un quotidien et d'un avenir meilleur.

En ce sens, l'action que nous menons vise aussi à promouvoir, concrètement, l'égalité des chances et à favoriser la réussite et l'épanouissement de chacun.

Je pense à notre politique en direction des collégiens, avec un budget de fonctionnement en hausse, à 36 M€, pour développer les nombreux dispositifs éducatifs que nous avons mis en place et améliorer la qualité de la restauration scolaire, en privilégiant les produits issus de l'agriculture raisonnée et les circuits courts.

Je pense à notre politique culturelle, avec des moyens en augmentation là encore, à près de 35 M€, pour faire en sorte que « la culture pour tous » soit une réalité, y compris pour ceux de nos concitoyens qui en sont les plus éloignés.

Je pense, encore, à notre politique sportive qui, avec des moyens considérablement renforcés cette année, à hauteur de 18 M€, va permettre de soutenir davantage le sport de haut niveau et d'élargir l'accès aux pratiques sportives, en renforçant notamment notre appui au handisport et au sport adapté.

Bien évidemment, la solidarité départementale s'exprime également lorsque nous soutenons les communes, et chacun ici connaît mon attachement aux contrats de développement, qui nous permettent d'accompagner les projets portés par les maires. Ils représentent, en 2022, 26 M€ en fonctionnement, et près de 44 M€ en investissement.

Car l'ensemble des mesures que nous prenons en fonctionnement s'accompagne d'une stratégie d'investissement particulièrement dynamique au service d'un territoire durable : le budget d'investissement atteint avec ce BP un niveau jamais égalé de 772 M€, pour améliorer le cadre de vie des Alto-séquanais et conforter l'attractivité de notre Département.

Seul le prononcé fait foi

Ainsi, nous prévoyons d'investir plus de 250 M€ dans notre patrimoine bâti – scolaire, culturel, sportif et social – avec des exigences élevées en matière d'éco-construction et de performance énergétique, bien au-delà des obligations réglementaires.

Plus de 186 M€ sont dédiés aux mobilités, dont 122 M€ en faveur du développement des transports collectifs. A cela s'ajoute une autorisation de programme de 150 M€ pour la mise en œuvre du schéma cyclable que nous avons adopté à l'unanimité lors de notre dernière séance : nous allons créer 120 km de voies cyclables supplémentaires d'ici la fin du mandat et, en 2028, 70% de la voirie départementale sera ainsi aménagée.

Enfin, avec plus de 26 M€ de crédits d'investissement – et près de 13 M€ en fonctionnement – ce BP confirme notre engagement en faveur de notre environnement, tant pour la gestion de l'eau que pour l'entretien et le développement de la biodiversité urbaine et de nos espaces naturels.

Vous le voyez, mes chers collègues, le BP 2022 que nous examinons ce matin confirme les orientations que nous avons définies, au service des habitants et du rayonnement des Hauts-de-Seine. C'est un budget d'action ambitieux et responsable, qui prend en compte les incertitudes qui pèsent sur les collectivités, et qui se laisse par conséquent des marges de manœuvre pour faire face aux imprévus et aux décisions qui ne manqueront pas d'être prises par l'Etat dans les prochains mois.

Je pense à la revalorisation du point d'indice pour la rémunération des fonctionnaires, annoncée dans le contexte que chacun sait, mais dont nous ne savons absolument rien.

Je pense, surtout, à l'effort qui va inmanquablement être demandé aux collectivités territoriales pour contribuer au redressement des finances publiques car, à un moment donné, il faudra bien en finir avec le « quoi qu'il en coûte ». Ainsi, alors que les collectivités locales pèsent moins de 10% de la dette publique locale, le Président sortant a d'ores et déjà annoncé qu'il compte leur imposer, s'il est réélu, un nouvel effort d'économies de 10 milliards € – voire 15 milliards si l'on y regarde de près... On renouerait alors avec la politique – scandaleuse – qui avait été menée sans la moindre concertation sous le quinquennat Hollande, où l'Etat, impécunieux et incapable de se réformer, faisait des économies sur le dos des collectivités.

Notre budget primitif s'efforce d'anticiper ces risques : de même que nous avons été capables de réagir, avec rapidité et efficacité, pour faire face à la crise sanitaire, et de mobiliser 120 M€ supplémentaires sans remettre en cause l'ensemble de nos politiques publiques, le budget que je vous propose pour l'année 2022 nous permet, malgré les incertitudes nombreuses qui pèsent sur les finances publiques locales, de garantir la pérennité de notre action au service des Alto-séquanais.



www.hauts-de-seine.fr

